



2018FIN478609

26 OCT. 2018

L'honorable Kevin Sorenson, c.p., député
Président
Comité permanent des comptes publics
Chambres des communes
Ottawa, ON K1A 0A6

Cher Monsieur Sorenson,

Je vous écris pour répondre à une recommandation impliquant le ministère des Finances dans le Trente-quatrième rapport du Comité permanent des comptes publics, intitulé « Rapport 2 – Les droits de douane », des rapports du printemps 2017 du vérificateur général du Canada – Partie 1, déposé le 13 décembre 2017.

Dans le rapport, le comité recommande :

- a) *Que, d'ici le 30 septembre 2018, l'Agence des services frontaliers du Canada présente au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport intérimaire faisant état des consultations sur le fait de rendre les licences d'importation renouvelables et d'exiger un dépôt lors de l'importation de marchandises importées à risque, et;*
- b) *que, si aucun changement n'est apporté sur ces questions, que, d'ici le 30 octobre 2018, le ministère des Finances Canada présente au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport sur les raisons expliquant cette décision.*

Nous croyons comprendre que l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a publié sa réponse au PACP à la partie a) de cette recommandation. Tel qu'indiqué

dans cette réponse, le ministère des Finances a reçu l'avis de l'ASFC sur la possibilité de rendre les licences d'importation renouvelables et les options possibles pour renforcer les contrôles financiers.

Comme la Programme d'exonération des droits de douane est légiféré par en vertu du *Tarif des douanes*, nous continuerons de travailler avec l'ASFC afin qu'elle examine les options possibles et détermine les prochaines étapes, notant toutefois qu'il relève ultimement du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile de prendre en compte et de mettre en œuvre tout changement administratif ou d'exécution résultant de la *Loi sur les douanes*.

J'aimerais une fois de plus remercier les membres du comité de leur travail dans la présentation de ce rapport.

Veillez agréer, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Paul Rochon', written in a cursive style.

Paul Rochon